

Magali Feller

## Filière de formation initiale en deux ans avec attestation fédérale (AFP) et insertion professionnelle des personnes dont les aptitudes sont essentiellement pratiques

### Résumé

*Les filières de formation initiale en deux ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) sont introduites progressivement dans le champ de la formation professionnelle. Dans cette phase d'introduction, nombreuses sont les questions relatives à l'articulation entre les aptitudes du public pour lesquelles elles ont été conçues et l'objectif visé par l'introduction des filières AFP, c'est-à-dire favoriser l'insertion professionnelle de ces apprentis. Les témoignages des enseignants inscrits dans des formations complémentaires à l'IFFP permettent de dire que, d'une part, les apprentis AFP rencontrent beaucoup de difficultés dans une formation standardisée et que, d'autre part, les dispositifs de prise en compte des besoins spécifiques dans ces filières ne sont pas encore mis en place de manière systématique en Suisse romande. Le soutien des apprentis dans la réussite de leur formation existe toutefois et il prend différentes formes pour répondre à la diversité des besoins et des contextes dans lesquels il est mis en place.*

### Zusammenfassung

*Die zweijährigen Grundbildungen mit eidgenössischem Bildungsattest (EBA) werden schrittweise in die Berufsbildung eingeführt. Während der Einführungsphase gibt es zahlreiche Fragen nach dem Zusammenspiel zwischen den Fähigkeiten des Zielpublikums, für welche die EBA-Ausbildungsgänge erarbeitet worden sind, und der Zielsetzung dieser Ausbildungsgänge, d.h. die Förderung der beruflichen Integration der betroffenen Auszubildenden. Gemäss Aussagen von Lehrpersonen, die beim EHB die entsprechende Zusatzausbildung absolvieren, haben die EBA-Auszubildenden einerseits grosse Mühe mit einer standardisierten Ausbildung und sind andererseits die Strukturen zur Berücksichtigung der spezifischen Bedürfnisse in diesen Ausbildungsgängen in der Westschweiz noch nicht systematisch verfügbar. Es besteht dennoch eine Unterstützung der Auszubildenden, damit sie ihre Ausbildung erfolgreich abschliessen können. Diese Unterstützung steht in verschiedenen Varianten zur Verfügung, um so der Vielzahl an Anforderungen in diesem Umfeld zu genügen.*

### Introduction

Les filières de formation initiale en deux ans avec attestation fédérale (AFP) ont été créées dans le but spécifique de favoriser l'insertion professionnelle des « personnes dont les aptitudes sont essentiellement pratiques »<sup>1</sup>. Elles sont maintenant inscrites dans la loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 et une filière AFP est ouverte à chaque révision de l'ordonnance de formation d'un

métier. Il existera donc progressivement une filière AFP pour chaque filière CFC<sup>2</sup>, ou presque, et les formations élémentaires disparaîtront<sup>3</sup>. Avant l'introduction des filières AFP, la formation et l'insertion professionnelle de ce public se posaient de manière marginale. Aujourd'hui c'est l'ensemble de la formation professionnelle et aussi du monde du travail qui doit s'ouvrir et s'adapter à un public nouveau.

<sup>1</sup> Guide OFFT sur la formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale.

<sup>2</sup> Certificat fédéral de capacité, formation initiale en 3-4 ans.

<sup>3</sup> Remplacées en partie par la Formation pratique In-sos, semi-standardisée et non reconnue par le SEFRI.

En tant que prestataire des formations continues dans le domaine du soutien et de l'accompagnement en formation professionnelle initiale, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) est témoin des questions auxquelles les enseignants et autres acteurs du terrain sont confrontés lors de cette phase de mise en place des filières

*Les enseignants des filières AFP sont souvent des enseignants des filières CFC qui découvrent le public AFP en classe, et non pas après un choix professionnel et un parcours de formation qui les y prépare.*

AFP. Cet article décrit le changement que constitue l'introduction de ces filières de formation et de ces nouveaux métiers du point de vue de la formation professionnelle et en Suisse romande. Dans ce contexte de changements, décrire les défis, les questions, les expériences et les incertitudes qui sont exprimés par les responsables de la formation professionnelle, c'est en soit poser la question de l'insertion professionnelle.

#### **Le public des filières AFP**

Le public rencontré dans les filières AFP aujourd'hui comprend des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des besoins spécifiques, mais aussi des migrants n'ayant pas comblé les lacunes dues à l'adaptation à un nouvel environnement ou à l'apprentissage du français, tout comme des personnes en reconversion professionnelle ou des jeunes rencontrant d'importantes difficultés psychosociales. Si l'ensemble du public inscrit dans une formation menant à une attestation fédérale de formation professionnelle n'est pas issu de l'enseignement spécialisé, le rapprochement entre les deux est évident du point de

vue des dispositifs (intégration avec prise en compte des besoins individuels) ou des compétences nécessaires pour y enseigner (répondre aux besoins d'un public hétérogène, faire face à des situations sans cesse nouvelles, adaptation constante de la didactique et des outils d'enseignement).

Il vaut la peine de préciser que l'analogie que nous faisons entre filières AFP et enseignement spécialisé n'est peut-être pas, ou pas encore, partagée par les enseignants des filières AFP. En effet, les enseignants des filières AFP sont souvent des enseignants des filières CFC qui découvrent le public AFP en classe, et non pas après un choix professionnel et un parcours de formation qui les y prépare.

#### **Les filières AFP pour favoriser l'insertion professionnelle : l'intention politique**

Le premier pas vers une insertion professionnelle est l'obtention d'un titre du secondaire II. C'est en constatant que la majorité des jeunes sans emploi sont aussi des jeunes sans formation que le SEFRI<sup>4</sup>, la CDIP<sup>5</sup> et les organisations du monde du travail ont fixé l'objectif, d'ici à 2020, d'atteindre le taux de 95 % des jeunes de 25 ans titulaires d'un titre post obligatoire.

L'introduction des filières AFP doit permettre à un public qui rencontre des difficultés en formation et qui ne pourrait pas obtenir un CFC, d'obtenir un titre du secondaire II reconnu au niveau fédéral. Le changement réside dans l'introduction d'une formation standardisée par opposition à la for-

<sup>4</sup> Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui regroupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 les anciens OFFT et Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER)

<sup>5</sup> Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique

mation élémentaire qui était individualisée. Une formation standardisée doit favoriser l'insertion professionnelle, puisqu'elle prépare à l'exercice d'un métier qui correspond à un besoin et à un rôle dans l'entreprise ou l'institution. C'est en rendant l'encadrement individuel spécialisé obligatoire pour tout apprenti qui en aurait le besoin que la loi tient compte, dans ce cursus, des besoins d'un public fragile pour qui la réussite d'une formation standardisée est un défi.

Il est trop tôt pour vérifier si l'introduction des filières AFP a atteint l'objectif de faciliter l'insertion professionnelle du *public dont les aptitudes sont essentiellement pratiques*<sup>6</sup>. Nous pouvons toutefois amener quelques éléments de réflexion : sur l'articulation entre la formation professionnelle initiale en filière AFP et le monde du travail, ainsi que sur la manière dont cette formation se dessine aujourd'hui, alors que les métiers AFP sont nouveaux et que leur place n'est pas encore bien définie dans la réalité des métiers.

### **Les filières AFP, trop exigeantes pour le public pour lequel elles sont prévues ?**

La constatation la plus fréquemment exprimée concerne les exigences des filières AFP qui sont plus élevées que celles de la formation élémentaire, ou, plus simplement, la notion-même d'exigence qui a été introduite avec les filières AFP. Une attestation fédérale de formation professionnelle, c'est un métier, un plan de formation et des exa-

mens finaux, ce qui n'est ou n'était pas le cas pour la formation élémentaire. La mission des enseignants change puisqu'ils doivent aider leurs apprentis à relever le défi important que représente pour eux l'obtention d'une AFP. Nombreux sont les enseignants qui ont peur que ces exigences laissent des apprentis sur le carreau durant la formation ou après. Certains estiment que les filières AFP ne sont pas adaptées au public pour lesquelles elles ont été conçues et regrettent les formations élémentaires qui avaient le mérite d'être individualisées, d'être plus axées sur la pratique et qui ne confrontaient pas ces jeunes à un échec supplémentaire. Suivant les cantons ou les établissements, nous constatons que les enseignants ne sont pas toujours conscients que la loi prévoit un encadrement individuel spécialisé. C'est parfois spontanément que les enseignants, constatant la nécessité de mettre en place un dispositif spécifique pour les filières AFP, en prennent l'initiative. Ils ne se

*Une formation standardisée doit favoriser l'insertion professionnelle, puisqu'elle prépare à l'exercice d'un métier qui correspond à un besoin et à un rôle dans l'entreprise ou l'institution.*

sentent pourtant pas légitimés pour le faire et sont ainsi dans l'expectative d'un mouvement de leur direction ou de leur canton. De plus, les demandes de formation complémentaire des enseignants des filières AFP sont souvent freinées pour des raisons organisationnelles ou budgétaires.

La pertinence des filières AFP peut-elle alors être évaluée de manière correcte si l'encadrement individuel n'est pas systématiquement mis en place et les enseignants pas encore activement soutenus dans ce processus ?

<sup>6</sup> « Il est difficile de faire des déclarations fiables sur la situation professionnelle des titulaires d'une AFP en l'absence de données dans ce domaine au niveau national (ESPA, statistique du chômage). Sur la base des expériences et des données actuelles, rien n'indique cependant l'existence de problèmes de taille en rapport avec l'intégration de ces personnes sur le marché du travail. » (OFFT, 2010, p. 15)

### Qu'entend-on par encadrement individuel spécialisé ?

Si l'encadrement individuel spécialisé n'est pas encore systématique ou pas encore suffisamment investi par les écoles professionnelles et des métiers de Suisse romande, ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Les mesures prises aujourd'hui par les écoles montrent qu'il y a différentes manières de prendre en compte les besoins spécifiques du public des filières AFP. Ces mesures ne prenant pas forcément la forme d'un « en-

### *Les mesures prises aujourd'hui par les écoles montrent qu'il y a différentes manières de prendre en compte les besoins spécifiques du public des filières AFP.*

cadrement individuel », il convient de les décrire ici. Très concrètement, certaines écoles professionnelles:

- systématisent les cours d'appui en repérant de manière précoce les difficultés des apprentis,
- offrent des cours d'appui en petits groupes pour avoir le temps de discuter avec les apprentis et, ainsi, organiser une place pour que les difficultés psychosociales puissent être exprimées,
- accordent des heures de décharge aux enseignants des classes AFP, heures que les enseignants investissent très différemment (visite des apprentis sur leur lieu de travail, entretiens individuels, organisation de programmes de formation individualisés, soutien pédagogique),
- travaillent avec des associations externes,
- limitent l'effectif des classes AFP,
- constituent en équipe les enseignants, infirmiers et assistants sociaux pour qu'ils puissent échanger autour des ap-

prentis qu'ils accompagnent et des situations vécues avec eux,

- engagent comme enseignant dans l'école professionnelle un collaborateur de l'institution spécialisée voisine pour bénéficier de ses compétences et connaissances relatives à ce public,
- collaborent avec l'institution spécialisée qui est aussi l'entreprise formatrice pour adapter le programme de formation aux besoins spécifiques du terrain et dépasser une approche scolaire des enseignements.

En généralisant, on peut dire que ces dispositifs ou dispositions prises par les écoles professionnelles ou de métier de Suisse romande tiennent compte de la nécessité:

- de mettre en place un soutien pédagogique ou/et d'un soutien psychosocial,
- de soigner la forme (petit groupe, groupe d'appui, entretien individuel) qui va permettre de prendre en compte, d'un point de vue pédagogique, chaque apprenti où il en est ou ce qui va permettre de parler des problèmes personnels de chacun,
- de déterminer la procédure lorsqu'un problème est repéré,
- de considérer la formation en relation avec le monde du travail (l'apprenti vu dans son ensemble et non plus seulement d'un point de vue scolaire, la possibilité de contextualiser les apprentissages scolaires en tenant compte des activités sur le lieu de travail, l'accompagnement du transfert des apprentissages en abordant en classe leur utilité au travail),
- de renforcer les dispositifs de soutien existants (avant l'arrivée des AFP),
- du temps donné aux enseignants des filières AFP,
- de laisser une part à la créativité pour composer des solutions en fonction des situations différentes de chaque élève,

- de renforcer les compétences des enseignants par une collaboration entre pairs ou entre professionnels accompagnant les apprentis,
- de renforcer des compétences spécialisées des enseignants,
- d'adapter l'enseignement lui-même aux spécificités du public,
- d'adapter l'enseignement aux besoins de la pratique.

Ces mesures ont vu le jour sous l'initiative des directions ou des enseignants des filières AFP qui se sont organisés après avoir constaté les besoins liés à ces filières. Alors que tout est en train de se mettre en place et que de nombreuses incertitudes demeurent, l'implication des directions est structurante. Lorsque c'est le cas, les enseignants des filières AFP sont valorisés : ils collaborent et s'identifient dans des équipes qui sont confiantes. Du côté des apprentis, les dispositifs sont plus perceptibles et ils distinguent mieux les aides auxquelles ils peuvent faire appel.

### **Peut-on ou doit-on penser l'AFP sans faire référence au CFC ?**

Dans l'enseignement lui-même, se posent des questions relatives aux objectifs de la formation AFP. Certains enseignants, préoccupés à la fois par les difficultés rencontrées par les apprentis et par leur insertion professionnelle future, se demandent s'il faut favoriser un programme qui facilite une passerelle vers le CFC ou favoriser une formation qui débouche sur un métier en soi. Un métier en soi serait une formation qui répond au besoin de ce public et de son activité possible dans le monde du travail.

Les deux options ne sont peut-être pas antagonistes, mais cette tension illustre sans doute un travail de détachement du CFC comme référence :

- Détachement du CFC en tant que référence: les métiers AFP ne sont pas encore installés dans le monde du travail, ce qui implique que les enseignants doivent d'abord « croire » aux filières AFP, « croire » que ces métiers trouveront leur place dans le monde du travail, « croire » à la viabilité économique de ces métiers (peut-on gagner sa vie avec un métier AFP ?). Sans cette « foi », comment accompagner au mieux les élèves ? Comment les motiver ? Si le seul salut est le CFC, la tentation est alors de se dire qu'une AFP est « au moins » une première étape vers le CFC.
- Détachement du CFC comme référence dans les contenus de formation et la manière d'enseigner. Là aussi, les enseignants constatent qu'ils doivent reconcevoir leur enseignement ou même revoir leur conception de l'enseignement. Les filières CFC se sont construites autour de métiers séculaires et il y a dans les plans de formation une forme d'idéalisation du métier, ou il faudrait peut-être dire un enseignement qui se base sur une conceptualisation du métier, un éloignement de la pratique « pure » pour toucher la culture du métier. Chaque apprentissage dans les filières AFP doit

***Si le seul salut est le CFC, la tentation est alors de se dire qu'une AFP est « au moins » une première étape vers le CFC.***

être lié au geste professionnel qu'il va permettre. La conceptualisation, la généralisation qui permet de faire des transferts vers des situations différentes peut venir mais dans un deuxième temps seulement.

Nous avons évoqué plus tôt la nécessité de savoir agir face à un public hétérogène et à des situations sans cesse nouvelles. Pour terminer de dessiner le contour de la spécificité de l'enseignement dans les filières AFP, nous pouvons ajouter encore que l'enseignement dans ces filières nécessite de faire une place pour apprendre à apprendre. Enseigner dans les filières AFP est un métier en soi et demande des compétences particulières.

### Accompagner un changement

L'introduction de nouveaux métiers et l'ouverture du monde du travail à un public en partie plus fragile est un changement majeur qu'il ne faut pas sous-estimer. Le département Formation continue de l'IFFP joue un rôle dans ce changement en offrant des formations complémentaires pour les enseignants et autres professionnels des filières AFP et ainsi enrichir les outils d'intervention à leur disposition et consolider leur expérience afin qu'ils puissent agir dans la diversité des situations qui se présentent à eux.

La question de l'insertion professionnelle est intimement liée à la formation elle-même. Dans le cas des filières AFP, on pourrait dire que la formation elle-même est intimement liée à la question de l'insertion professionnelle. Une grande partie des incertitudes tournent autour du lien entre la formation et le métier auquel elle prépare,

*Magali Feller*

*Responsable de projet –  
Secteur Formation continue  
IFFP Institut fédéral des hautes études  
en formation professionnelle  
Avenue de Longemalle 1, Case postale  
192, CH-1000 Lausanne 16 Malley  
magali.feller@iffp-suisse.ch  
www.iffp-suisse.ch*



autrement dit du lien entre l'école professionnelle et le monde du travail. Ce sera justement un des thèmes des journées nationales de la formation initiale en deux ans organisées par l'IFFP en collaboration avec l'Eracom (école romandes des arts et de la communication) et qui auront lieu à Lausanne les 14 et 15 novembre 2013 (informations sur : <http://www.iffp-suisse.ch>).

### Bibliographie

- OFFT. (2005). *Formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale. Guide*. Berne : OFFT.
- OFFT. (2007) *Encadrement individuel des jeunes dans la formation professionnelle initiale. Guide*. Berne : OFFT.
- CSFO. (2012) *Formation professionnelle initiale de deux ans avec attestation fédérale (AFP)*. Aide-mémoire no 15. Berne : CSFO.
- OFFT. (2012). *L'entrée dans la vie professionnelle: Assortiment de mesures pour la transition vers le degré secondaire II: Rapport*. Berne : OFFT.
- Stern, S. et al. (2010). *Evaluation de la formation professionnelle initiale de deux ans (AFP) INFRAS IDHEAP*. Version abrégée en français. Berne. OFFT,
- Stern, S. (2010). Formation AFP: Cinq ans après, où en est-on? *Panorama*, 6, 14-15.
- Feller, M. (2012). Quelles compétences pour soutenir et accompagner les apprentis? *Panorama*, 4, 17.
- Feller, M. (2009). Formation initiale de deux ans avec attestation fédérale: Un nouveau public pour la formation professionnelle, de nouvelles collaborations avec les professionnels du social. *Avenir social*, 23, 5.
- Meylan, J.-F. (2008). Formation professionnelle initiale de deux ans, aider les jeunes en difficultés d'apprentissage. *Panorama*, 6, 15-16.